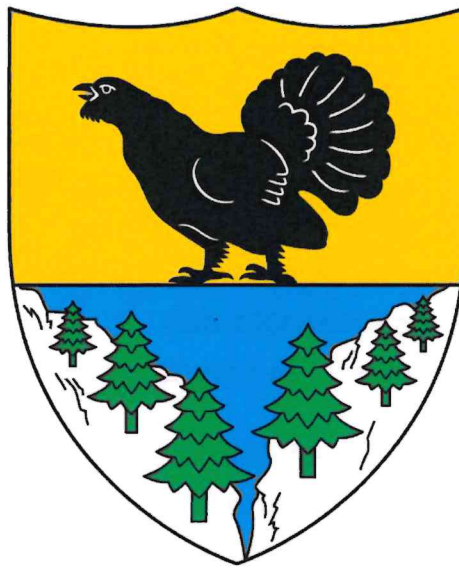


COMMUNE D'ENGES



PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

**SEANCE ORDINAIRE
DU 19 DECEMBRE 2022**



La présidente ouvre la séance à 19h30 en accueillant les membres du Conseil général, du Conseil communal et le public. Elle ajoute qu'il faut bien annoncer le numéro de compte et la fonctionnelle lors des questions dans le cadre du budget. Une minute de silence est respectée en l'honneur de Mme Mary-Claude Capelli, ancienne conseillère communale, décédée il y a quelques semaines. Elle poursuit ensuite avec le rappel de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Appel
2. Présentation technique du projet de la réfection routière par le Service des ponts et chaussées (SPCH) avec une partie questions / réponses
3. Approbation du procès-verbal du 29 juin 2022
4. Propositions, projets d'arrêté et rapports du Conseil communal :
 - 4.1. Demande de crédit d'engagement de CHF 950'000.00 relative aux travaux de réfection de la traversée du centre du village. Rapport à l'appui.
 - 4.2. Budget 2023, rapport à l'appui
 - 4.3. Plan financier et des tâches 2024-2026
5. État de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
8. Informations des commissions du Conseil général
9. Informations des membres du Conseil communal.
10. Questions des membres du Conseil général.

Aucune remarque n'est formulée par le Conseil général.

1. Appel.

La présidente passe la parole au secrétaire, Michel Vesco, afin qu'il procède à l'appel qui se résume de la manière suivante :

Conseil général :

Présidente : Mme Constanze Bonardo

Vice-Président : M. Thierry Adatte

Secrétaire : M. Michel Vesco

Membres : M. Cédric Abplanalp, M. Gilles Christen, M. Pierre-André Geiser, M. Bernard Monnet ; M. Michel Riba ; M. Jonathan Pingeon ; Mme Maryline Sunier.

Absent : M. Nawaz Goommanee



Conseil communal :

Présidente : Mme Vanessa Renfer

Vice-président : Claude Borel **Excusé**

Secrétaire : M. Christophe Imbaud

Vice-secrétaire : M. Christophe Aubert

Membre : M. Laurent Hirt

Administration :

Mme Laura Richard, administratrice communale

Mme Camille Crelier, collaboratrice administrative

La présidente remercie le secrétaire pour son appel. Et passe la parole à Laurent Hirt

Laurent Hirt

Claude Borel a été atteint dans sa santé ce matin et a dû être transporté à l'hôpital, il remercie Philippe Hintermann d'être intervenu et d'être venu en aide à Claude.

2. Présentation technique

Monsieur Dominique Flückiger du Service des Ponts et chaussées (SPCH) présente le projet (voir rapport et projet) et Monsieur Eric Probst représente le bureau Vincent Becker Ingénieur SA (VBI).

Questions :

La présidente remercie M. Flückiger pour ces explications et passe la parole à Michel Vesco pour la première question.

Michel Vesco

Vous avez parlé d'une provision de dépassement de 10%, qu'en est-il en cas de 20-30% de dépassement ? J'ai l'impression que quand il s'agit de communes, les dépassements sont plus importants que dans le privé. Donc qui assumera ?

M. Flückiger

Il y a des provisions pour les régies et en cas de dépassement, chaque maître d'ouvrage assume son dépassement. Nous avons l'habitude de ces traversées, je suis assez confiant. En moyenne, on a 5% d'augmentation sur des chantiers ces dernières années et on a déjà pris en compte les fortes augmentations de pétrole.

Christophe Aubert

Nous avons déjà soulevé cette question en séance préparatoire. Tout dépassement devra être accepté par le Conseil général.

M. Flückiger

Un problème qui peut survenir est de trouver dans les revêtements anciens des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) cancérogènes. Le retrait de ces déchets spéciaux et les risques sont pris en charge par le canton.



Thierry Adatte

Ces analyses n'ont pas été faites ?

M. Flückiger

Oui mais il n'est pas exclu d'en trouver quand même et s'il y en a, on doit aller en décharge spéciale, ce qui engendre des frais beaucoup plus élevés

Cédric Abplanalp

En mars avril, vous allez faire les appels d'offres. Elles seront partagées avec les autorités communales ?

M. Flückiger

Oui on va faire un appel d'offre commun (canton, commune et tiers) et l'administration des appels d'offre est gérée par le SPCH.

Cédric Abplanalp

Est-ce que la commune peut mettre en avant un maître d'état de son choix ?

M. Flückiger

Non c'est la loi sur les marchés publics qui fait foi.

Gilles Christen

La commune peut-elle refuser une entreprise que vous auriez choisie ?

M. Flückiger

Non c'est le marché public qui fait foi. Les critères d'adjudication établis par la commune et le SPCH sont pris en compte, mais pas de choix autrement.

Gilles Christen

Sur le PowerPoint, il y a des miroirs, est-ce que l'orientation est déjà définie ?

M. Flückiger

Non car il s'agit de l'avant-projet. Ce sera défini exactement lors du projet d'exécution.

Gilles Christen

Est-ce que le nombre est fixe ? Nous recevons des plaintes des habitants de la Ferme à l'entrée du village qui manquent de visibilité en débouchant sur la route principale.

M. Flückiger

Avec la création d'un trottoir il y aura plus de visibilité, notamment pour les cyclistes, et la vitesse sera abaissée à 30 km/h. Il y aura également une chicane à l'entrée du village.

Bernard Monnet

Les cyclistes sont bien souvent les plus dangereux, ils ne respectent pas les limitations.

Gilles Christen

Est-il possible de rajouter un miroir à la hauteur de la maison des Salvi ?



M. Flückiger

Oui si le besoin est avéré.

Maryline Sunier

Est-ce que le budget sera revu avec le Conseil communal une fois les offres reçues ?

M. Flückiger

Oui mais on est confiant. Il pourrait y avoir des surprises en souterrain, par exemple des eaux polluées, mais c'est très peu probable.

M. Prost

On a fait des études de surface et de longueurs de tronçon, et on a déjà eu des projets similaires qui nous permettent de comparer les prix, et on voit qu'on tombe dans les mêmes valeurs.

Thierry Adatte

Est-il envisageable d'abaisser la vitesse à 60 km/h depuis le collège pour ne pas piler devant l'entrée du village qui sera à 30 km/h ?

M. Flückiger

Ce n'est pas prévu mais une demande d'abaissement de vitesse peut être faite et ce serait tout-à-fait défendable.

Christophe Aubert

On avait pensé à cette problématique avec la mise en place de goulet d'étranglement à l'arrivée du chemin piétonnier.

M. Flückiger

On n'en voit pas l'utilité mais on peut l'ajouter au projet (décrochement horizontal) plus haut. On aimerait aussi que l'automobiliste fasse bien la différence entre l'extérieur et le centre du village.

Vanessa Renfer

Il faut préciser qu'on ne passe pas de 80 à 30 km/h, il y a une zone intermédiaire à 50 km/h avant le passage à 30 km/h.

M. Flückiger

Oui c'est juste, et pareil pour l'entrée sud du village où ce sera 80, puis 60, puis 30 km/h.

Gilles Christen

Comment sont planifiés les travaux ? Est-ce que ce sera fait par étapes ?

M. Flückiger

En demi-chaussée, avec feux, avec des étapes d'environ 150 à 200 mètres.

Gilles Christen

C'est remis en enrobé avant de passer à l'étape suivante ?



M. Flückiger

Oui on fait tout, les infrastructures souterraines, le coffre, le revêtement, sauf la couche de roulement qui sera posée tout à la fin.

Jonathan Pigeon

Ce ne serait pas plus sensé de commencer la zone 30 au début du village ?

M. Fluckiger

Pour que la zone 30 soit reconnue par les automobilistes, on doit être en milieu bâti, avec des piétons et ça doit être bâti des deux côtés.

Laura Richard

C'est aussi pour éviter que les gens accélèrent à nouveau au centre du village

Constanze Bonardo

Les canalisations seront toutes d'un côté de la route, donc tout sera fait la même année ? Qu'en est-il d'un tuyau de réserve pour le chauffage à distance ?

M. Prost

Oui on peut tout faire la première année.

Oui des tubes sont prévus. Le but est de ne pas avoir besoin de tout rouvrir après coup.

Constanze Bonardo

Est-ce que les conduites enrobées de béton ne sont pas plus compliquées à entretenir en cas de fuites ?

M. Prost

Selon les nouvelles normes, on a l'obligation de les enrober de béton pour une question de charges sur la conduite, on pourrait surdimensionner la conduite pour ne pas mettre le béton mais cela coûte plus cher. Donc on s'oriente plutôt sur un enrobage des conduites.

Gilles Christen

Pour l'eau potable aussi ?

M. Flückiger

L'eau potable c'est enrobé de sable. Le béton c'est seulement pour les eaux claires et eaux usées.

Christophe Aubert

Est-ce qu'on est obligé d'enrober la conduite des eaux claires ?

M. Prost

Oui selon les nouvelles normes.

Constanze Bonardo

Est-ce qu'il est possible de demander si les entreprises peuvent garantir le prix lors de l'adjudication ?



M. Flückiger

Non, on a un cahier des charges pour l'appel d'offre et l'entreprise garantit les prix unitaires, mais pas les quantités

Maryline Sunier

Donc c'est le bureau d'ingénieur qui le garantit ?

M. Prost

On va faire un projet d'exécution avec un quantitatif pour l'appel d'offre et les entreprises présenteront leur prix unitaire. On intégrera aussi les travaux en régie et un pourcentage de quantitatif supplémentaire. On verra au moment de la soumission si le devis général rentre dans le cadre des prix proposés par les entreprises.

Maryline Sunier

Donc c'est un pré-projet ?

M. Flückiger

C'est un avant-projet. Ensuite il y a le projet d'exécution qui reprend l'avant-projet et permet de contrôler tous les ouvrages techniques, vérifier chaque détail, et une fois cela fait, on a toutes les quantités exactes et cela peut varier de +/- 15%.

Maryline Sunier

Cela représente +/- 100'000.- frs pour la commune ?

M. Flückiger

Oui c'est noté dans votre rapport.

Gilles Christen

Pour les introductions dans les maisons, vous allez prendre contact avec les propriétaires pour prévoir les raccordements ?

M. Prost

Ce sera juste un piquage sur la conduite principale, il n'est pas prévu de déplacer les introductions.

Constanze Bonardo

La route ne sert pas de gestion en cas d'inondations mais si ça se reproduit, les regards absorberont l'eau ?

M. Flückiger

Ce n'est pas un projet de protection en cas d'inondation, le système marchera un peu mieux mais pas comme système de protection contre les crues. On ne peut pas redimensionner toutes les conduites pour cela. Ce sont d'autres aménagements qui doivent être prévus.

Christophe Aubert

On en a discuté avec VBI, avec ce projet on va optimiser les infrastructures existantes pour gérer au mieux l'eau, mettre des bordures de trottoir à la hauteur maximale possible et travailler avec les pentes, mais dans la limite de ce qui est acceptable.



M. Flückiger

Si on voulait évacuer les eaux des inondations de 2021, il faudrait un diamètre largement supérieur. C'est clair que le maximum sera fait mais on ne peut pas prendre une situation exceptionnelle comme référence pour dimensionner des conduites.

Constanze Bonardo

Qui suivra les travaux en mai ? Qui veillera à ce que les prix ne soient pas dépassés ?

M. Flückiger

Le suivi des travaux se fera par un comité de pilotage pour la direction générale des travaux, avec un ingénieur au niveau local, au moins un membre du Conseil communal et moi-même. Ensuite il y a la direction locale des travaux avec le bureau d'ingénieur et un conducteur de travaux du SPCH. En cas de dépassement de budget, cela remonte de la direction locale à la direction générale.

Constanze Bonardo

Ce sera vous M. Prost ?

M. Prost

Non pas forcément mais quelqu'un de chez nous qui est nommé directeur des travaux

Constanze Bonardo

Qui connaît le sujet correctement ?

M. Prost

Oui ce sera un ingénieur qui a l'habitude des travaux de génie civil.

Constanze Bonardo

Nous sommes sceptiques avec VBI au vu de ce qui s'est passé en novembre.

M. Flückiger

Quelqu'un du SPCH sera présent à toutes les séances de chantier, une fois par semaine et il accompagne la commune.

Constanze Bonardo

Il n'y a pas d'autres questions, nous vous remercions pour cette présentation et je vous propose de passer maintenant au point 3.

3. Approbation du procès-verbal du 29 juin 2022

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité. Remerciements à Camille Crelier.

Constanze Bonardo

Est-il possible d'envoyer le PV dès qu'il est prêt à tous les membres du Conseil général ?

Camille Crelier

oui ce doit être possible, mais on fera de toute façon d'abord une validation auprès du Conseil communal, puis auprès du bureau du Conseil général. On vérifie et on vous tient au courant.



4. Propositions, projets d'arrêté et rapports du Conseil communal

4.1 : Demande de crédit d'engagement de CHF 950'000.00 relative aux travaux de réfection de la traversée du centre du village

La présidente demande si le Conseil communal veut faire une remarque

Laurent Hirt

On a la chance d'avoir le canton qui pilote ces travaux. Ils font des routes cantonales et des traversées de route, ils le font bien. Lorsque l'on voit ce qui est en surface c'est clair et précis, mais le souterrain, c'est plus compliqué, d'où les réserves de 15%, on doit admettre qu'on ne peut pas tout chiffrer. Je pense que les chiffres sont corrects, on ne peut pas donner des chiffres plus précis. Si nous ne faisons pas ces travaux, le canton ne les fera pas non plus et on ne passe plus en priorité. C'est une question de responsabilité de nos autorités vis-à-vis de ce qui doit être fait.

Constanze Bonardo

C'est sûr que c'est une opportunité mais il y a beaucoup d'incertitudes, en particulier par rapport aux eaux souterraines donc on a des craintes.

Laurent Hirt

Oui mais là on n'est pas dans la cosmétique, on fait du durable, pour 50-80 ans

Constanze Bonardo

Le suivi du chantier sera effectué par Laurent Hirt et Christophe Aubert, au niveau du Conseil communal ?

Laurent Hirt

Oui j'assurerai le suivi avec plaisir et mes collègues me remplaceront et me compléteront au besoin.

Christophe Aubert

Frédéric Reichen sera aussi là et les différents services ainsi que Viteos pour l'eau. Il y aura un consortium de maître d'ouvrage, c'est le dicastère de Laurent mais dès que quelqu'un du Conseil communal passe devant le chantier, il y aura un auto-contrôle spontané.

Laurent Hirt

Je suis intransigeant au niveau de la sécurité, j'ai souvent dû rappeler que la sécurité ne se négocie pas, notamment vis-à-vis des enfants, mais aussi les autres piétons, et les animaux.

Le crédit d'engagement est accepté à l'unanimité.

Christophe Aubert

J'ajoute que selon discussion avec le SPCH, la route jusqu'au collège devrait se faire dans les 2 ans qui suivent les travaux du centre du village.



4.2 : Budget 2023

Le Conseil général accepte d'entrer en matière, la présidente passe la parole à Christophe Aubert.

Christophe Aubert

Madame la présidente, Madame, Messieurs les conseillers généraux,

En préambule, je tiens à excuser le conseil communal auprès de votre autorité pour vous avoir rendu les dossiers concernant ce conseil dans ces délais beaucoup trop courts.

Le conseil communal vous présente ce soir le budget déficitaire 2023. Par rapport au plan financier des taches 2022, le présent déficit est d'environ de CHF 25'000.- mieux que prévu mais néanmoins catastrophique.

Avec des charges pour un montant de CHF 1'642'660.- et des recettes pour un montant de CHF 1'145'647.- notre déficit final se monte à CHF 370'866.- après prélèvement aux diverses réserves.

La situation cantonale est un peu compliquée, bien des charges seront reportées sur les communes, principalement suite au Covid, aux mesures sociales prises par le canton « mesure vies chères » ainsi qu'à la réforme fiscale qui se fait ressentir avec du recul.

Ce budget 2023 a été élaboré avec la même rigueur que le précédent. Cependant certains postes où nous avons encore le commandement, ont été revus un peu à hausse, tels que dans trafic et administration. Pour ce qui est des postes auxquels nous disons juste merci, les augmentations sont aussi bien présentes. Principalement dans les postes formation, sécurité sociale. Le poste finance et impôts présente, après appréciation locale, une baisse dans les entrées fiscales en général, Cela compensé par une certaine augmentation de la péréquation en fonction de la situation générale. Cette augmentation passe complètement inaperçu dans le contexte global.

Cette situation difficile nous désole et est frustrante. Nous n'avons plus de moyens pour changer cela. A titre d'information, juste un exemple parmi d'autres, les charges de transferts représentent plus de CHF 830'000.- par rapport aux entrées fiscales qui elles se montent à un peu plus de CHF 700'000.-

La commune sera donc encore cette année et pour les années à venir, en mode de crise financière et les seuls moyens à notre disposition sont une gestion stricte du fonctionnement et des comptes tout cela en préservant du mieux que possible les services à la population ainsi que la vie à Enges.

Je tiens à remercier l'administration, principalement Laura Richard qui a travaillé d'arrache-pied pour réaliser ce budget et ceci malgré le contexte compliqué de cette fin d'année. Mais je n'oublie pas Camille Crelier pour toute l'aide apportée.

Au vu de ce qui précède, le conseil communal vous prie de bien vouloir accepter le présent budget.

Madame la présidente, je vous repasse la parole pour l'étude de ce budget.

Constanze Bonardo

Ajoute qu'en raison des délais d'envois des documents, les questions n'ont pas pu être transmises en amont.



Christophe Aubert

Effectivement, ce n'est pas grave, au besoin nous ferons des recherches et reviendrons vers vous.

La présidente propose de passer en revue les compte page à page.

Investissement p 25

Christophe Aubert

Précise que le Conseil communal a dû prioriser les investissements dans le cadre de la fusion et que la traversée de la route au centre du village ainsi l'adduction grand Chaumont se dérouleront comme prévus mais les autres sont en standby jusqu'à nouvel ordre. En effet, nous devons, vis-à-vis des autres communes faire l'effort d'effectuer uniquement les investissements urgents. Évidemment que si la chaudière du Collège venait à ne plus fonctionner, nous ferons le nécessaire et les autres communes (Projet fusion) sont au courant de ces conditions. Concernant la réfection des divers tronçons routiers, ils seront intégrés au budget de fonctionnement de la nouvelle commune.

Constanze Bonardo

Qu'en est-il pour le plan d'aménagement local (PAL) ?

Christophe Aubert

Il continue de se dérouler comme prévu. Seuls les investissements qui devraient être votés en 2023 sont concernés, ceux qui sont déjà votés et engagés ne sont pas remis en question.

Page 27

Christophe Aubert

Comme cela a déjà été relevé lors de la commission financière, certains investissements sont achevés et doivent être retirés de la liste.

Constanze Bonardo

Les soldes des disponibles ne lui paraissent pas corrects car des montants sont égaux aux montants votés alors que les crédits ont été utilisés.

Laura Richard

Effectivement, nous devons mettre à jour ces vieux investissements soit en ajoutant des dates de fins soit des soldes. Selon une discussion avec notre fiduciaire lors de notre bouclage, il semblerait que des anciens investissements ont, à l'époque, été dépassés et nous devons sûrement vous présenter ces différences pour acceptation et clôture.

Gilles Christen

Dans les projets d'investissements « abandonnés », les CHF 10'000.- pour l'enrobé de la place pour le car postal vont disparaître ?



Christophe Aubert

On ne sait pas si cette exigence du Service des transports va être concrétisée ou non. Selon les discussions avec la famille Sunier, ils souhaitaient mettre un enrobé béton sur toute la place de parking et nous avons décidé de participer au prorata de ce qui est utilisé par le Car postal. Par ailleurs, il y a eu quelques petits changements car l'association Parc Chasseral souhaiterait conserver des surfaces perméables et ne veut pas que ce soit entièrement bétonné. Pour le moment, la place est en chaille. A l'avenir, si nous avons l'obligation de bétonner, nous le ferons sinon nous verrons à l'utilisation ce qui est le mieux.

Maryline Sunier

Nous avons aussi parlé du fait que si la route du collège à Lordel était refaite, nous profiterions à ce moment-là de faire ces travaux mais pour le moment nous n'avons pas de date.

Laurent Hirt

Comme dit par Christophe Aubert, la partie Collège-Lordel sera faire dans les deux ans.

Vanessa Renfer

Non, ce sera Village-Collège qui sera refait d'ici 2025 mais la partie qui va sur Lordel est communale et pas cantonale.

Gilles Christen

Donc nous pouvons dire que ces CHF 10'000.-, il y a peu de chance qu'ils soient utilisés cette année 2023.

Christophe Aubert

Non pas forcément. On peut l'intégrer au fonctionnement, mais on ne va pas le faire pour le moment. On pourra faire un éventuel dépassement de crédit on verra selon ce qui nous est demandé.

Thierry Adatte

À l'arrêt de bus de Lordel, il y aura un abri, sera-t-il mis aux normes ?

Vanessa Renfer

Non, pas d'abri mais concernant la mise aux normes, un nouvel arrêt devrait normalement être tout de suite aux normes mais après discussion avec le service cantonal des transports on nous a conseillé de prendre contact avec les associations de personnes à mobilité réduite pour voir s'il est possible d'obtenir un arrangement sur le fait qu'un arrêt de bus au hameau de Lordel ne nécessiterait pas forcément la mise aux normes et donc le laisser ainsi, je vais étudier la question.

Christophe Aubert

Pour le moment ce n'est pas encore trop un problème car nous avons une surface en chaille mais si à terme, nous devons bétonner, nous devons réfléchir à la question différemment. Par exemple, le Service cantonal des transports avait demandé une place de rebroussement pour la manœuvre du bus et finalement les chauffeurs arrivent très bien à faire leur manœuvre sans, il faut donc prendre en compte aussi la pratique et pas seulement la théorie.

Gilles Christen

Quant au hangar à Lordel, est-ce qu'il menace de tomber ?



Laurent Hirt

Non, il n'est pour le moment pas dangereux.

Gilles Christen

Devrions-nous le restaurer ou le refaire complètement avant la fusion ?

Laurent Hirt

Il y a deux ans, nous avons reçu un courrier de la Protection civile neuchâteloise nous disant que leur main-d'œuvre pouvait être mise à notre disposition, ce à quoi nous avons répondu que nous voulions refaire le hangar à container mais finalement ce dernier risque moins de tomber que celui de Lordel. Le temps passant, le travail pourrait plutôt être fait en 2023 voire 2024 donc il n'y a pas d'urgence mais nous surveillons son état.

Maryline Sunier

Est-ce que la fenêtre cassée au local des jeunes va être réparée et est-ce que cela nécessite réellement CHF 9'000.- ?

Christophe Aubert

Je suis l'initiateur du coup de frein de cette réparation. Avant que le local des jeunes soit là, il y avait le hangar des pompes et il n'y avait pas de chauffage pendant près de 20 ans, je ne veux pas qu'on mette autant d'argent pour la porte et trois fenêtres. Effectivement il y a une fenêtre cassée et nous allons trouver une solution mais à moindre coûts car nous n'allons pas engager des frais importants pour un abri qui est déjà rafistolé. La jeunesse a déjà condamné la fenêtre avec des planches et il n'y a pas de chauffage permanent donc pas de perte de chaleur et d'énergie.

Nous avons mis de côté la fenêtre de la salle communale, nous n'allons pas mettre CHF 9'000 pour le local des jeunes. Idem pour le hangar à Lordel, nous avons une enveloppe de CHF 40'000.- mais en réalité on est à moins. La seule chose c'est que des moyens doivent être mis en place lors des travaux en raison de la présence d'amiante ou d'Eternit.

Nous avons revu les priorités. Nous n'allons pas freiner tous les entretiens systématiquement. Donc la fenêtre cassée sera changée à moindre coût.

[4611003/11100 page 38](#)

Thierry Adatte

À quelle fréquence l'agent de sécurité public est appelé ? il vient tous les jours ?

Laura Richard

Non, c'est à la demande mais cela arrive de plus en plus. Nous essayons de bien regrouper nos demandes quand nous l'appelons.

[Page 43](#)

Constanze Bonardo

Relève que les charges scolaires augmentent, il y a beaucoup d'enfants, c'est bon signe.



Christophe Aubert

Oui, il y a des augmentations car 3 élèves de plus représentent à peu près CHF 30'000.- de plus que la prévision 2022 et le prix par élève a aussi augmenté. L'amortissement des collèges aussi va à la hausse en raison de tous les entretiens et rénovations qui se font.

Thierry Adate

Aussi les anciens collèges doivent être rénovés, donc on ne va pas vers le beau.

Christophe Aubert

En effet, cela a coûté environ 60 millions à Hauterive, 70 millions au Mail, et 70 millions à Saint-Blaise.

Thierry Adate

Il faudra peut-être se poser la question, si la fusion se fait, s'il est toujours judicieux de rester dans l'EOREN.

[3636004 / 21801 page 45](#)

Thierry Adate

Avez-vous des explications concernant le déficit des Petits Enges ?

Christophe Aubert

C'est ce que l'on paie pour la structure, Cornaux gère et encaisse pour notre structure et facture le solde négatif à la commune d'Enges. C'est un plus pour la commune d'avoir une structure parascolaire mais cela a un coût.

[Page 57 trafic](#)

Christophe Aubert

On a augmenté l'entretien des routes et modifié la technique de déneigement. Nous laissons une fine couche de neige, car nous sommes convaincus que cela protégera l'usure de la route. On devra dépenser plus sur le salage mais cela coûtera toujours moins cher que sur les potentielles réfections de route.

[31300.03/71000 page 61](#)

Constanze Bonardo

La commune de Lignières a augmenté le prix de l'eau ?

Christophe Aubert

Depuis deux ans maintenant. Ils n'étaient plus d'accord de nous la vendre au prix précédent car ils estimaient que nous faisons une petite marge dessus.

Constanze Bonardo

C'est que pour l'eau qu'on achète de temps en temps ?

Christophe Aubert

C'est l'eau du centre du village qu'on pompe sur les Breuilles. On la prend également là si on a besoin ailleurs ou en cas de manque d'eau.



La présidente passe la parole à la commission financière

Pierre-André Geiser

Lit le rapport de la commission.

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité

4.3 : Plan financier

La présidente demande au Conseil communal de le commenter

Christophe Aubert

Il est obligatoire à chaque budget en tenant compte du contexte cantonal qui devient de plus en plus compliqué, notamment à cause de l'inflation, des taux d'intérêt qui vont impacter les finances communales, l'augmentation des charges sociales. Nous les estimons selon les prévisions du Canton et nous tâchons de mettre les priorités politiques comme indiqué en page 17.

L'approvisionnement en eau potable est un sujet dans le cadre de l'adduction du grand Chaumont, une votation clé aura lieu en 2023 dans notre commune, on l'a soutenu auprès des autres communes du processus de fusion. C'est la pérennité pour notre commune.

On va parler d'une eau moins chère, de qualité identique à l'actuelle. Le Conseil communal a appuyé, dans le cadre de la création du réservoir du haut du village, l'utilisation de l'ancienne conduite permettant l'approvisionnement des Prés d'Enges et de Lordel. Ce dossier vous sera présenté en 2024.

Le Plan d'aménagement est en cours et prendra fin en 2024.

Le projet de construction des Clos est bien suivi par le Conseil communal mais n'est pas encore achevé.

Il passe la parole à Laurent Hirt pour le point de l'entretien des routes.

Laurent Hirt

On a mis la priorité sur la route de Chaumont, avec Frédéric Reichen on a coupé la route en 10 tronçons et avons demandé des devis à deux entreprises. Elles ont chiffré les dix tronçons pour environ 1 million. Les routes sont entretenues de manière sommaire, mais à Chaumont c'est un peu plus conséquent, mais de manière plus solide que le centre du village.

Thierry Adatte

L'aide sociale augmente mais pourquoi dans les prévisions elles diminuent ?

Laura Richard

Pour la partie aide sociale, le canton transmet son PFT et le Conseil d'Etat a voté le programme « vie chère » récemment. On en tient compte pour les subsides LaMal. Le PFT cantonal n'a pas changé, donc on verra lorsque cela se répercute.

Christophe Aubert

Cela correspondrait à environ 12-13'000 francs mais eux-mêmes ne l'ont pas reporté dans leur PFT. L'avantage, c'est que nous avons pu l'intégrer, contrairement aux communes qui rendent leur budget en septembre ou octobre et qui ne peuvent pas en tenir compte.



5. État de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Thierry Adatte (en remplacement de Claude Borel)

Il faut souligner que la configuration du Copil est avantageuse pour Enges qui a le même poids que les autres communes. Claude Borel s'exprime et défend bien Enges.

Les groupes de travail citoyens thématiques qui, par la force des choses englobent plusieurs membres du Conseil général, ont participé à plusieurs réunions et des propositions intéressantes ont été faites, qui passent ensuite au Copil et qui figureront dans la convention de fusion. Il y a aussi les groupes techniques et politiques (Budget, convention fusion, organisation et prestations). En ce moment, il y a beaucoup de réunions et beaucoup de choses positives en ressortent. À l'heure actuelle on avance bien dans la convention de fusion mais il va falloir entamer maintenant la discussion des finances. On doit finir la convention et le rapport d'ici la fin de l'année. Le nom de la nouvelle commune, ainsi que les armoiries et le siège administratif ont été annoncés lors de la conférence de presse vendredi dernier. Un jury composé d'habitants a donné son avis au Copil et le nom de Laténa a été retenu. La Tène est une civilisation ancienne, mondialement connue, et en latin, cela veut dire embarcation (on embarque les 4 communes dans le même bateau), ce n'est pas le nom d'une ancienne commune, Laténa n'est pas La Tène.

Les armoiries sont aussi innovantes. Elles ont été imaginées par un groupe de travail et un spécialiste en héraldique était présent car on ne peut pas faire n'importe quoi. Il est assez moderne.

Le centre administratif sera à Saint-Blaise car c'est très central et cela facilitera sûrement le vote favorable de Saint-Blaise. Le reste des services, le stationnement des machines, et beaucoup d'autres points restent encore en discussion.

Il reste encore des réunions du Copil où les finances vont être discutées avec le soutien d'un spécialiste, le Professeur Dafflon de l'Université de Fribourg. Certains chiffres donnés par les communes pour déterminer notamment le point d'impôts devront être discutés.

Christophe Imbaud

L'impulsion de Claude Borel a été déterminante pour faire repartir le projet de fusion en 2018.

Thierry Adatte

La suite, c'est la rédaction de la convention de fusion et du rapport, la votation par les Conseils communaux au printemps, la votation par les Conseils généraux avant l'été et la votation populaire en novembre 2023. S'en suivra une année de transition, avec l'élection des futures autorités en juin 2024, et l'entrée en force de la nouvelle commune au 1^{er} janvier 2025.

On aura un conseiller général assuré pendant la première législature, pour autant que quelqu'un se présente.

Bernard Monnet.

Le nom de Laténa ne m'a pas réjoui et je l'ai fait savoir à Thierry Adatte car j'estime que ça va faire penser à La Tène. St-Blaise disparaît et Enges aussi. Je suis souvent à St-Blaise et ce nom ne plaît pas beaucoup. Cela risque d'encourager des gens à voter contre la fusion à cause du nom.

Michel Vesco

Je pense que n'importe quel nom n'aurait pas plu, moi cela m'a fait penser plutôt à Laténium.



Thierry Adatte

Les gens ne seront jamais contents et ce compromis était le plus fédérateur. Il fait remarquer que les personnes engeoises qui ont fait des propositions ont parlé de Laténia.

Constanze Bonardo

Etant dans la commission de désignation, ce n'était pas facile, on a dû faire 4 propositions au Copil. Il y avait La Tène et Bas-Lac, Laténa et Haute-Thielle, il y avait d'autres idées mais pas forcément réalisable, et il était important de ne pas reprendre un nom déjà existant.

Bernard Monnet

Cette décision me semble très académique. Ce nom est principalement motivé par Claude Borel.

Thierry Adatte

Pas plus que ça, nous aussi on l'était.

Constanze Bonardo

Idem, nous étions aussi pour Laténa.

Christophe Aubert

Les personnes se sentent touchées par le nom mais j'espère qu'on ne s'arrêtera pas sur le nom. Il ne faut pas oublier l'objectif d'optimisation des communes d'un point de vue administratif et fonctionnel. On voit que, par exemple, Saint-Blaise essaie de faire augmenter le coefficient fiscal depuis un moment en vain. Beaucoup de gens oublient qu'actuellement les communes ne peuvent pas continuer de tourner avec les taux actuels.

Thierry Adatte

Ils ne peuvent que l'augmenter et il faut souligner que c'est le PLR qui pousse à cette augmentation. Les personnes qui aimeraient plutôt descendre le coefficient se trompent complètement. Il est important aussi que le rapport de fusion montre à la population les différents projets de sociétés que les groupes citoyens ont mis en avant. Mais si on s'arrête aux détails sans voir l'ensemble du projet de fusion, alors il ne se passera jamais rien.

6. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).

Aucune correspondance

7. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).

Aucune intervention.



8. Informations des commissions du Conseil général

La présidente passe la parole à la commission d'établissement scolaire.

Michel Vesco

On s'est réuni quelques fois cette année. Après deux ans de Covid, il y a eu un camp scolaire, marches, à ce sujet les photos du camp seront mises dans la vitrine.

La fête de Noël aura lieu ce jeudi avec le traditionnel spectacle.

Il y a 27 élèves actuellement, la fermeture du collège de Chaumont en a amené quelques-uns. Aussi plus d'élèves à la structure parascolaire, ce qui a amené à une extension des horaires. Tous les jours sauf le mercredi (prise en charge par Cornaux)

Il y a toujours le canapé forestier, ils y vont par n'importe quel temps.

Un clip a été tourné au collège, en lien avec le harcèlement scolaire.

Vanessa Renfer

Ce clip est en lien sur le site de la commune dans les actualités.

La présidente passe la parole à la commission du feu

Gilles Christen

Les membres se sont réunis 1 fois pour préparer les 6 visites de propriétaires sur 6 bâtiments. Elles se sont bien passées et ont abouti à des conseils.

Une nouvelle visite a été faite pour vérification des recommandations.

L'école a effectué un exercice d'évacuation cet automne, qui s'est bien déroulé.

Les membres de la commission ont fait une formation ECAP à Couvet.

Christophe Aubert

Remercie Constanze Bonardo pour le boulot de secrétaire qu'elle fait dans cette commission.

La commission de salubrité publique

Christophe Imbaud

Les membres ne se sont pas réunis mais il y a eu une visite de contrôle pour donner suite à des directives de 2019, le dossier a été clos.

La commission d'urbanisme

Michel Riba

Normalement Claude Borel devait le faire mais je n'ai rien préparé.

Michel Vesco

Quelques visites de conformité qui se sont bien passées mais on n'a pas toujours été bien accueillis.

On s'est réuni récemment pour un projet de quartier derrière la maison de commune. Ce dossier risque d'être complexe.



Constanze Bonardo

Au cours à Couvet, on nous a dit que la commission du feu est informée quand des projets de constructions ou de rénovation sont acceptés. Le but est aussi de coordonner les visites de conformité entre la commission d'urbanisme et du feu. Cela ne marche pas pour le moment. Or il est important que l'on puisse également participer à ces démarches.

Michel Vesco

Merci à Camille Crelrier d'en prendre note afin d'intégrer la commission du feu lors des discussions de la commission d'urbanisme.

Christophe Aubert

Ce n'est pas dans le cadre des réunions mais plutôt lors des mises à l'enquête. Il y a quelques années en arrière, on avait proposé de faire les visites de conformité ensemble, aussi afin d'éviter de déranger les gens plusieurs fois.

Michel Vesco

Depuis le début que je suis dans cette commission d'urbanisme, je n'ai jamais visité de logement ou autre, mais plutôt des aménagements extérieurs.

Christophe Aubert

Selon les transformations dont il s'agit, il faut intégrer la commission du feu, c'est clair. On en prend bonne note.

Michel Vesco

Lors d'une visite de logement, je me demande s'il ne faudrait pas plutôt faire une délégation des deux commissions, sinon ça fait vraiment beaucoup de monde.

Gilles Christen

Je pense même que dans certains cas, la visite de la commission du feu devrait avoir lieu en cours de chantier. Cela éviterait bien des problèmes.

Christophe Aubert

En fait, le problème est que ces suivis, tant au niveau du feu qu'au niveau de la commission d'urbanisme, deviennent extrêmement complexes, trop complexes pour des miliciens. Il faut aussi faire confiance à nos architectes-conseil. Parce que ce qui est train de se passer, c'est qu'on fait le travail de l'ECAP sans aucune rémunération. En 2023, les normes sont encore plus sévères. Mais on ne peut pas exiger d'une milice de faire le travail de l'ingénieur.

Commission PAL

Laura Richard

Claude Borel en est le responsable. Elle s'est réunie une fois pour le pré-rapport et le rapport du canton.



Commission des pâtures

Christophe Aubert

On a fait deux réunions. Les bêtes sont montées au mois de mai, il y avait 33 unités de gros bétail, elles sont redescendues en août pour des raisons de sécheresse. Il n'y aura pas de répercussions sur les subsides que touche la Commune.

Merci à Maryline Sunier pour le secrétariat. Nous allons discuter en 2023 de l'éventuelle mise en place d'un syndicat d'estivage.

Commission naturalisation

Cédric Abplanalp

Pas de réunion.

Châtellenie de Thielle (eau et déchetterie)

Gilles Christen

Les travaux de transformation de la Step sont en voie de finition et il semble que cela a coûté moins cher que prévu. On attend que les communes d'Ins et Müntschemier commencent les travaux pour se raccorder. Cela réduira les coûts.

Au niveau de la déchetterie, cela se passe bien. Il y a d'importantes fluctuations de prix des différents matériaux récupérés, qui parfois coûtent et parfois rapportent.

Christophe Aubert

La Châtellenie et le seul poste où les seules charges de transfert diminuent, c'est un consortium qui fonctionne très bien, avec des gens très efficaces qui savent saisir les opportunités. Je précise encore que dans 20 ans, il est question de refaire la nouvelle STEP pour un bassin de population de 400'000 personnes, qui permettra notamment de traiter les micropolluants, ce qui n'est pas possible actuellement.

Constanze Bonardo

Il vaut vraiment la peine d'effectuer le tri des déchets, car par exemple les canettes en alu rapportent pas mal d'argent.

La présidente remercie les personnes qui ont fait des rapports écrits de les transmettre à Camille Crelier pour le PV.



9. Information CC

La présidente passe la parole au Conseil communal.

Vanessa Renfer

Le site internet de la commune va être migré vers une nouvelle version light, solution la moins chère que l'on ait pu négocier avec le SIEN.

Camille finalise la migration et il sera disponible mercredi.

Composition bureau du Conseil communal

Claude Borel devait prendre la présidence en 2023 mais pour le moment, on reste tel quel et on verra comment la santé de Claude Borel évolue.

Vanessa Renfer présidente

Claude Borel vice-président

Christophe Imbaud secrétaire

Christophe Aubert vice-secrétaire

Laurent Hirt membre

Christophe Imbaud

Châtellenie de Thielle

La collecte Texaid a généré un joli bénéfice, et la moitié de ce bénéfice, 2585.- a été attribuée à Enges pour soutenir une association. Le conseil communal a choisi l'association Freego Neuchâtel, qui lutte contre le gaspillage alimentaire et qui a été fondée par Marilyn Béguin, ancienne responsable de notre structure parascolaire.

Laurent Hirt

Le Conseil communal a étudié la possibilité d'éteindre l'éclairage public la nuit. Selon nos discussions avec le Groupe E, il s'avère que la solution la moins chère, mais qui n'est pas garantie au vu de l'âge de nos candélabres, coûterait 2 fois 406.50 frs. Ces frais sont trop importants par rapport à l'économie potentielle d'énergie, raison pour laquelle le Conseil communal a renoncé à cette démarche. Notre éclairage public baisse déjà de 50% la nuit, pour le moment c'est suffisant.

Thierry Adatte

On ne pourrait pas supprimer un candélabre sur deux ?

Christophe Imbaud

Non, nous avons posé la question mais par rapport aux normes ce n'est pas possible.



10. Question des membres du Conseil Général

La présidente remercie le CC pour le geste des remerciements aux personnes dans le processus de fusion (lettre de remerciements et bon au Chasseur). Elle passe la parole à Thierry Adatte

Concernant la procédure en cas de décès

Thierry Adatte

Relève que lors du décès de Mme Mary Claude Capelli nous aurions pu faire un avis dans le journal car c'est une personne qui a œuvré pour le village notamment en politique. Il y a un règlement certes mais il aurait peut-être fallu y faire une incartade.

Vanessa Renfer

Nous comprenons ce point de vue, mais il est difficile de savoir où se trouve la limite, d'autant que nous avons déjà transgressé le règlement dans certains cas où rien n'était prévu. Mais le règlement sera repris par le Conseil communal. Aussi, j'avais demandé à Laura Richard de sonder les communes voisines sur leur manière de procéder et nous nous sommes rendus compte que nous n'étions pas les pires, mais pas les meilleurs non plus. Je profite également pour te remercier pour ton article dans le Bulcom, qui à mon sens, est plus valorisant qu'un avis mortuaire dans le journal.

Thierry Adatte

Tient à ajouter qu'il en a parlé à Alexandre Capelli avant d'en parler ici, et il était en accord avec cette intervention.

Bernard Monnet

À propos du Groupe E et de l'impossibilité d'injecter le surplus d'électricité des panneaux photovoltaïques dans le réseau au Brisecou. Il semblerait que certains propriétaires ne sont pas d'accord, le réseau n'est pas adapté et le groupe E le sait.

Vanessa Renfer

Effectivement, nous avons le même problème à titre personnel, car nous souhaitons couvrir un toit de panneaux photovoltaïques, et lors d'une rencontre avec le groupe E nous avons appris qu'il faudrait que nous payions la tranchée pour renforcer la ligne électrique.

J'ai demandé à Monsieur Aeby pourquoi les réseaux ne sont pas assez forts à notre époque. Il n'a pas réellement donné de réponse. Pour la traversée du village, j'ai rendu attentif l'ingénieur au fait de vérifier auprès du Groupe E que le réseau soit suffisamment fort pour des installations futures.

Actuellement, en tant que commune nous n'avons pas assez de poids face au Groupe E.

Christophe Aubert

Dans ce dossier, il y a deux poids deux mesures : qu'une centrale électrique ne puisse pas réinjecter c'est normal, mais une maison individuelle qui réinjecte très peu dans le réseau, en l'occurrence largement moins que la consommation du ménage en question, ce n'est pas normal.



Michel Vesco

Non, en été je réinjecte 50 kWh alors qu'en hiver j'en consomme 6kWh, je comprends alors que les tuyaux ne tiennent pas, mais c'est lamentable car des modifications devraient être apportées.

Christophe Aubert

En effet, si la consommation est équivalente à la capacité des fusibles de l'entrée de la maison, le Groupe E s'appuie sur cet argument. Tant qu'ils n'auront pas le couteau sous la gorge, ils ne le feront rien car évidemment cela a un gros coût.

La présidente propose de continuer cette discussion hors séance, elle remercie tout le monde et lève la séance à 22h32

La Présidente



Constanze Bonardo

Le secrétaire



Michel Vesco

Procès-verbal établi par Camille Crelier, collaboratrice administrative.